

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMERIQUE

CAROLE DELGA
SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU
COMMERCE, DE L'ARTISANAT,
DE LA CONSOMMATION ET
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 6 novembre 2014 N°168

## Signature du référentiel du label « relations fournisseur responsable » : une initiative soutenue par le Gouvernement qui permettra une amélioration des relations entre fournisseurs et GMS



Stéphane LE FOLL, Emmanuel MACRON et Carole DELGA se félicitent de la signature de la charte « relations fournisseur responsable », première traduction concrète de l'engagement des participants à la réunion du 23 octobre dernier pour améliorer concrètement et rapidement les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs.

Les représentants de la grande distribution et des fournisseurs de produits alimentaires étaient réunis aujourd'hui, en présence de Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, pour lancer le label attestant des relations responsables entre fournisseurs et acheteurs.

Ce label s'appuie sur une charte définissant ce que doivent être les bonnes pratiques commerciales et pointant les mauvaises pratiques à proscrire (voir document joint). Cette charte a été signée ce jour par l'ANIA, Coop de France, la FCD, Système U, Auchan, Carrefour, Cora. D'autres enseignes (Casino, Intermarché) ont confirmé leur soutien à la démarche et leur volonté de signer prochainement.

Des premiers candidats à la labellisation se sont déjà manifestés, à l'image de Système U.

Au-delà des démarches individuelles de demandes de labellisation, les signataires de la charte se sont engagés à encourager dès à présent le respect de ces pratiques et à promouvoir le label et son contenu.

La signature de ce jour, rendue possible grâce au travail de la médiation inter-entreprise, est un signal important donné par les acteurs de leur volonté de mieux travailler ensemble : il faut maintenant que cette volonté se traduise dans les négociations commerciales qui commencent.

Le gouvernement sera par ailleurs attentif à la bonne mise en œuvre des modifications du cadre des relations commerciales introduites par la loi consommation de mars 2014.

## Contacts presse:

Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74 - <a href="mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr">cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr</a> Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13 - <a href="mailto:sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr">sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr</a> Cabinet de Carole DELGA: 01 53 18 44 13 - <a href="mailto:sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr">sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr</a>

